

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Sainte-Foy, à 16 h 15, le 21 novembre 2002.

Sont présents :

- M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
- M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
- M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
- Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 7 novembre 2002

Résolution n° E-2002-081

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 7 novembre 2002.

Adoptée à l'unanimité

Acquisition de bases de données statistiques

Résolution n° E-2002-082

D'autoriser l'acquisition de bases données statistiques auprès de Statistique Canada et une dépense à cette fin n'excédant pas 16 752 \$, plus les taxes applicables.

Référence : Mémoire du 7 novembre 2002
Certificat
du trésorier : CT-203
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2002-083

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 30 octobre au 13 novembre 2002 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 172 765,15 \$, plus 11 644,30 \$ pour les salaires versés du 7 au 14 novembre 2002 aux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de services entre la CMQ et les municipalités membres) ainsi qu'aux élus.

Référence : Bordereau du 14 novembre 2002
Certificat
du trésorier : CT-204
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2002-084

De prendre acte du bordereau d'information en date du 21 novembre 2002 contenant les points suivants :

1. Note datée du 4 novembre 2002 du coordonnateur à l'aménagement du territoire adressée au directeur général relative à une demande d'exclusion à la zone agricole Ville de Québec (Demande d'exclusion Mario Moraldo).
2. Note datée du 25 octobre 2002 du coordonnateur à l'aménagement du territoire adressée au directeur général relative à une demande d'autorisation d'usage autre qu'agricole à la CPTAQ, municipalité de Lévis (Desjardins) (Demande d'exclusion André Guillemette).

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE